



Les changements climatiques : le plus grand défi de notre époque

La population, les collectivités et les entreprises canadiennes sont de plus en plus touchées par les changements climatiques. Alors que les températures moyennes mondiales ne cessent d'augmenter, des perturbations des courants atmosphériques et océaniques ainsi que des régimes de précipitations entraînent une instabilité croissante et nuisent à la qualité de vie dans plusieurs régions du pays. Les risques et les dangers climatiques sont en expansion, et les sinistres catastrophiques ont grimpé en flèche au cours des dernières décennies¹, alimentés par les risques croissants de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles. Dans l'ensemble, notre incapacité à remédier et à nous préparer aux changements climatiques pose des risques socioéconomiques pressants pour la société canadienne et pour le monde entier².

Il est urgent de s'attaquer aux causes et aux impacts des changements climatiques en prenant des mesures d'atténuation et d'adaptation. Il existe des preuves irréfutables que le rythme actuel des changements climatiques partout dans le monde est en grande partie attribuable aux activités humaines³. Le plafonnement et la réduction des émissions mondiales de carbone constituent donc des initiatives d'atténuation clés de l'Accord de Paris, qui vise à maintenir l'augmentation de la température mondiale prévue au cours du siècle en dessous de deux degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. D'ici là, les sociétés devront se doter d'une capacité et d'une résilience considérables pour faire face aux effets inévitables des changements climatiques, une initiative d'adaptation clé de l'Accord de Paris⁴.

Co-operators est convaincue que nous, en tant qu'entreprise, et le secteur de l'assurance en général, avons un rôle unique et important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques en raison de notre expertise en matière de définition, d'évaluation et d'atténuation des risques. Guidés par nos valeurs coopératives, nous avons pris l'engagement de proposer des solutions financières viables pour relever les défis posés par les changements climatiques, d'appuyer la transition vers une économie sobre en carbone et de jouer un rôle de rassembleur et de catalyseur de changements positifs.

Notre engagement en faveur du climat décrit notre volonté de prioriser les mesures que nous prendrons pour relever l'un des plus grands défis de notre époque et protéger la sécurité financière des générations actuelles et futures.

« Nous nous engageons à bâtir des collectivités durables et à renforcer leur résilience aux changements climatiques afin de protéger la sécurité financière et la tranquillité d'esprit des Canadiens. »
– Robert Wesseling, président et chef de la direction



Guidés par nos principes coopératifs

Les [sept principes coopératifs mondiaux](#) énoncés par l'Alliance coopérative internationale guident notre prise de décision et notre vision des affaires. Parmi ces principes, l'« engagement envers la communauté » souligne notre engagement à investir dans les collectivités et à promouvoir la durabilité sociale, financière et environnementale. Nous croyons fermement que cet engagement comprend le fait d'agir proactivement pour relever les défis liés aux changements climatiques⁵.

1 Voir, par exemple, le livre d'information 2017 du Bureau d'assurance du Canada : http://assets.abc.ca/Documents/Facts%20Book/Facts_Book/2017/Fact-Book-2017-FR.pdf

2 Voir, par exemple, le risque d'entreprise (Forum économique mondial, Global Risk Report 2018 (en anglais seulement) – http://www3.weforum.org/docs/WEF_GRR18_Report.pdf; Systemic risk to stability of our global financial system (Mark Carney – Breaking the tragedy of the horizon (en anglais seulement) – <https://www.bis.org/review/r151009a.pdf>; le coût de l'inaction (Economist Intelligence Unit, 2015 (en anglais seulement) – https://www.eiuperspectives.economist.com/sites/default/files/The%20cost%20of%20inaction_0.pdf)

3 Voir exemple : IPCC, Climate Change 2013: The Physical Science Basis – Summary for Policymakers (AR5 WG1): https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg1/WG1AR5_SPM_FINAL.pdf

4 Voir l'Accord de Paris : <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-paris-agreement/l-accord-de-paris>

5 <https://www.ica.coop/fr/node/13895>

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT

Nous nous efforçons d'être le promoteur et le catalyseur d'une société durable et résiliente aux changements climatiques. Le développement durable et la responsabilité sociale font partie intégrante de notre modèle de gouvernance, y compris la surveillance active du conseil d'administration. Nous avons pris les engagements suivants en faveur du climat à titre d'entreprise, d'assureur, d'investisseur et de coopérative :



À titre d'entreprise :

1. Nous serons équivalents carboneutres d'ici 2020.
2. Nous soutenons l'Accord de Paris et son objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius d'ici la fin du siècle.
3. Nous sommes conscients de l'urgence de faire le virage vers une économie sobre en carbone et nous appuyons les initiatives fondées sur la tarification du carbone visant à encourager la réduction des gaz à effet de serre (« GES »).
4. Nous continuerons d'intégrer les changements climatiques dans nos processus de gouvernance et de gestion des risques, en nous appuyant sur les mandats établis de notre conseil d'administration et de nos comités de gestion.
5. Nous soutenons et adopterons systématiquement les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, mis sur pied par le Conseil de stabilité financière. Par exemple, nous dévoilerons nos pratiques en matière de gouvernance, de stratégie et de gestion des risques liés aux changements climatiques, ainsi que nos paramètres et objectifs connexes à mesure qu'ils seront élaborés.



À titre d'assureur :

6. Nous aiderons nos clients à comprendre et à gérer les risques et les répercussions liés au climat et offrirons des mesures incitatives pour réduire leur exposition aux risques.
7. Nous continuerons de mettre au point des produits et services novateurs pour combler les lacunes des protections relatives au climat, nous veillerons à ce que les primes reflètent adéquatement les niveaux de risque individuels et nous nous assurerons que ces produits et services sont disponibles d'un océan à l'autre..



À titre d'investisseur :

8. Nous intégrerons systématiquement les facteurs climatiques dans nos décisions d'investissement et nos produits.
9. Nous augmenterons régulièrement notre objectif d'investissements d'impact qui, en plus de fournir un rendement financier, visent délibérément à aborder les répercussions sur l'environnement et la société de façon mesurable. Nous investirons notamment dans les énergies renouvelables, les bâtiments écologiques et les transports à faible émission de carbone afin de soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation.
10. Nous collaborerons avec les entreprises qui composent nos portefeuilles de placement pour plaider en faveur d'une gestion efficace des risques liés aux changements climatiques, et d'une communication pertinente et cohérente de l'information sur le climat.




À titre de coopérative :

11. Nous serons de fervents défenseurs publics des mesures de lutte contre les changements climatiques dans nos interactions avec les employés et les conseillers en sécurité financière, les organisations membres, les clients, les investisseurs, les partenaires d'affaires, les groupes industriels et les gouvernements.
12. Nous continuerons de jouer le rôle de promoteur et de rassembleur auprès de nombreux groupes d'intervenants pour favoriser le développement de collectivités durables et résilientes.
13. Nous partagerons activement nos recherches et nos connaissances sur les risques et les stratégies en matière de climat afin de faire progresser l'élaboration de politiques aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les changements climatiques font depuis longtemps partie intégrante de nos activités, plus particulièrement depuis le lancement de notre politique de développement durable en 2008. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts en offrant des produits et services d'assurance et de placement novateurs, ainsi que dans le cadre de nos activités de gouvernance, de notre exploitation et de nos efforts de sensibilisation. Le calendrier suivant présente certains jalons et réalisations à ce jour.

- 
- 2008** • Adoption officielle d'une politique de développement durable et de l'objectif de réduire les émissions de carbone de nos bureaux administratifs de 50 % d'ici 2014 et de devenir équivalents carboneutres d'ici 2020.
 - 2009** • Début du développement de produits et services durables pour inciter les consommateurs à faire des choix durables, notamment les véhicules hybrides et les maisons LEED.
 - 2011** • Modification de notre énoncé de vision afin d'inclure notre engagement à jouer un rôle de promoteur actif d'une société durable.
 - 2012** • Premier assureur de dommages au pays à devenir signataire des Principes pour une assurance responsable de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.
 - 2013** • Reconnaissance en tant que coopérative la plus durable au monde dans le premier palmarès mondial des coopératives établi par Corporate Knights¹.
• Recrutement de chercheurs de l'Université de Waterloo pour étudier les obstacles et les possibilités d'offrir une assurance inondation terrestre sur le marché canadien. Cette collaboration a donné naissance au réseau Partenaires pour l'action, dont nous sommes les cofondateurs, afin d'élaborer des solutions multipartites aux risques d'inondation et à la résilience au Canada.
 - 2014** • Premier assureur canadien à signer l'Engagement de Montréal sur le carbone lancé dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies, un engagement à mesurer et à divulguer publiquement l'empreinte carbone des portefeuilles de placements², conformément à la stratégie de placement active adoptée par notre gestionnaire de placements, Addenda Capital³.
 - 2015** • Adoption officielle d'une position sur la tarification du carbone et sensibilisation à la question.
• Premier assureur canadien à offrir une assurance contre les inondations terrestres aux propriétaires et aux occupants d'habitations agricoles, quel que soit leur niveau de risque.
 - 2016** • Prix d'excellence en gouvernance dans la catégorie des pratiques exemplaires relatives au développement durable et aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance décerné par l'association Professionnels en gouvernance du Canada⁴.
 - 2018** • Adhésion au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, et adoption d'une feuille de route triennale pour mettre en œuvre ses recommandations.
• Nomination du comité du développement durable et de la responsabilité sociale chargé de garder un œil sur les changements climatiques.

1 <http://communiqués.cooperators.ca/2016-06-07-Co-operators-au-3e-rang-du-palmar-s-des-50-meilleures-entreprises-citoyennes-au-Canada>

2 <https://www.cooperators.ca/fr-ca/About-Us/sustainable-communities/sustainable-business-practices/carbon-footprint/montreal-carbon-pledge.aspx>

3 Après avoir signé l'Engagement de Montréal sur le carbone en 2015, Addenda est devenue la première société de gestion de placements canadienne à divulguer l'empreinte carbone de l'ensemble de ses fonds d'actions.

4 <http://www.cscs.org/ega2016>

COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS

Dans le cadre du projet Association pour la comptabilité durable (ACD), Co-operators a signé une déclaration de soutien du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière. Comptant parmi les membres fondateurs du chapitre canadien de l'Association pour la comptabilité durable du Réseau de leadership des directeurs financiers, Co-operators appuie fortement les recommandations du Groupe de travail. Ces recommandations visent à gérer plus efficacement les risques liés aux changements climatiques dans les entreprises et à permettre aux prêteurs, aux assureurs et aux investisseurs d'évaluer ces risques et expositions en connaissance de cause.

En adoptant systématiquement les recommandations du Groupe de travail, nous élargirons la communication de nos processus de gouvernance touchant les risques et les occasions liés au climat. Nous continuerons d'intégrer ces risques et occasions dans notre planification stratégique. Nous développerons et expliquerons nos processus de gestion des risques afin de définir, d'évaluer et de gérer les risques liés au climat. Enfin, nous élaborerons des mesures supplémentaires et des cibles audacieuses pour guider et évaluer publiquement nos résultats par rapport à ces engagements stratégiques